

Règlement

Ces conditions générales s'appliquent pour les membres de Kids Up comme pour les membres de Cirk Up, qui est une section de Kids Up.

Inscription

Les inscriptions doivent se faire via le site internet de Kids Up ou Cirk Up. Les élèves sont tous inscrits par défaut pour l'année scolaire complète, du 30 août 2021 au 26 juin 2022. Une résiliation en cours d'année est possible, cf. « Résiliation de l'inscription à un cours » ci-dessous.

Cours d'essai

Un cours d'essai est proposé pour les cours hebdomadaires. A la suite de celui-ci, un e-mail de résiliation est nécessaire en cas de non-inscription. Ce cours d'essai est gratuit si l'inscription n'est pas confirmée ; il est compris dans le prix du semestre si l'inscription est confirmée.

Modification d'horaires

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires des cours, notamment si le nombre d'inscrits est insuffisant. En cas d'incompatibilité avec l'horaire modifié, un remboursement sera proposé.

Résiliation de l'inscription à un cours

Les élèves sont tous inscrits pour l'année scolaire complète. Il est possible de résilier l'inscription pour la fin du 1er semestre : cette résiliation doit être annoncée par e-mail au plus tard le 15 décembre 2021, pour effet le 30 janvier 2022. Si votre demande de résiliation arrive après le 15 décembre 2021, la cotisation du second semestre sera due dans son intégralité, même si l'élève ne participe pas aux cours.

Résiliation de l'inscription à un stage

Toute demande de résiliation d'une inscription doit être annoncée au plus tard 15 jours ouvrables (soit 3 semaines) avant le début du stage, faute de quoi le prix du stage sera dû dans son intégralité, sauf présentation d'un certificat médical.

Ecolage

L'écolage est payable d'avance, par semestre. Le 1^{er} semestre peut être réglé en 1 paiement (dû en septembre) ou en 2 paiements (50% dus en septembre et 50% novembre). Le 2^{ème} semestre peut être réglé en 1 paiement (dû en janvier) ou en 2 paiements (50% dus en janvier et 50% mars). En cas de paiement en retard, un rappel est envoyé. Des frais de rappel sont ajoutés dès le 2^{ème} rappel. Passé le 3^{ème} rappel, nous nous réservons le droit d'exclure l'élève, la facture restant due.

Rabais

Un rabais est accordé sur le montant total des écolages si plusieurs membres de la même famille (frères, sœurs, parents) sont inscrits simultanément à une même prestation (cours ou stage) ou si un élève suit plusieurs cours hebdomadaires : 10% de réduction pour 2 inscriptions (et plus) seront appliqués sur chaque inscription. Le rabais est applicable sur tous les écolages, pour autant que la facture n'ait pas été envoyée. Le rabais n'est plus applicable sur une facture déjà envoyée; il s'applique alors uniquement sur le 2^{ème} écolage et/ou les suivants. Les élèves inscrits à un cours hebdomadaire bénéficient d'un rabais de 15% sur le prix des stages. Ce rabais n'est pas cumulable avec un rabais famille.

Cours manqués

Les cours manqués du fait de l'élève ne sont ni remplacés ni remboursés. Aucun remboursement ni réduction ne sont accordés en cas d'absence ou de maladie ponctuelle. Un avoir pourra cependant être fait pour tout élève manquant 4 cours consécutifs ou plus pour cause de maladie ou d'accident, et ce sur présentation d'un certificat médical. L'avoir pourra être utilisé pour d'autres prestations Kids Up ou Cirk Up. En cas d'annulation des cours pour des raisons indépendantes de Kids Up, l'écolage reste dû et ne sera pas remboursé. Des compensations en nature seront néanmoins proposées.

Mis à jour le 16.06.2020 / En vigueur au 31.08.2020

Mesures sanitaires

En raison de la crise sanitaire du coronavirus, des mesures particulières peuvent être mises en place (plan de protection, fermeture du coin accueil, etc.). Kids Up se réserve le droit de contrôler la température des élèves et d'exclure les cas présentant de la fièvre, conformément à l'Ordonnance 3 de la loi sur le travail (OLT 3) relative à la protection de la santé des employés.

Assurance

Kids Up / Cirk Up ne couvre pas les éventuels accidents ; chaque élève et accompagnant doit être couvert au bénéfice d'une assurance accident ainsi que d'une assurance responsabilité civile.

Surveillance vidéo

Kids Up / Cirk Up est susceptible d'utiliser un système de surveillance vidéo dans ses locaux.

Horaires

Les cours commencent à l'heure indiquée. Merci d'arriver 5 minutes en avance afin d'être prêt à l'heure. Les moniteurs peuvent refuser tout élève dont l'arrivée tardive serait préjudiciable à la bonne conduite du cours. Les cours se terminent à l'heure indiquée. Merci d'être présent afin de prendre votre enfant en charge.

Encadrement

Les élèves sont en permanence encadrés par des professionnels lors des cours. Avant et après le cours, les élèves ne sont pas sous la responsabilité de Kids Up.

Tenue nécessaire

Tenue de sport souple, près du corps, couvrante (ventre, genoux, épaules) afin d'éviter brûlures et éraflures. Idéalement : legging long + T-Shirt ou justaucorps. Chaussettes antidérapantes (baby-gym) ou chaussons de rythmique à semelle souple (circomotricité et cirque). Cheveux longs attachés. Boucles d'oreilles pendantes ou proéminentes et bijoux interdits. Les adultes participant aux cours de baby-gym doivent être en tenue sportive avec chaussettes ou chaussons aux pieds.

Discipline

Tout élément perturbateur ou mettant en danger sa personne ou les autres par un comportement inadapté, pourra être renvoyé après avertissement, sans prétention de remboursement. Un comportement inadéquat des accompagnants (y compris dans la salle d'accueil) peut également amener au renvoi d'un élève, après avertissement.

Règlement de l'espace accueil

L'espace accueil se veut un lieu convivial, calme et autogéré. Les parents et fratéries des membres sont acceptés dans ce lieu entre deux cours. Ils peuvent éventuellement y rester pendant le cours de l'élève à condition de ne pas faire de bruit et de ne pas perturber le cours. Lorsque le cours suivant a débuté, nous vous demandons de bien vouloir quitter le lieu.

Règlement des salles d'activités / de cirque

Toute nourriture et boisson est proscrite dans l'enceinte des salles d'activités et de cirque. De même, il est strictement interdit d'entrer dans la salle avec des téléphones mobiles allumés et de répondre ou d'émettre des appels.

Cours de baby-gym

Les cours de baby-gym sont prévus pour un enfant et un parent. Un 2^{ème} parent peut y assister de façon exceptionnelle, mais pas de façon régulière. Il est possible de venir avec un enfant accompagnant qui est trop jeune pour suivre un cours si vous n'avez pas de moyen de garde, dans la limite de 2 accompagnants par cours (sauf le samedi); il faut nous en informer au moment de l'inscription.

En cas de non-respect des conditions générales, Kids Up se réserve le droit de résilier l'inscription.

